

Association Cantonale Genevoise de Pétanque

Aux clubs genevois

Concerne : Masters 2015 organisés par l'ACGP



Chers présidents et/ou dirigeants,

Les Masters de l'ACGP 2015 auront lieu le dimanche 11 octobre 2015 au boulodrome de la Queue d'Arve, accueil « croissant » des équipes dès 08h15 et début des jeux à 09h00 précises.

Vous rappelant que seuls peuvent y participer les joueurs (ses) licenciés(es) genevois(es) ayant accumulé un certain nombre de points dans la saison, vous trouverez en annexe une feuille d'inscription qui devra m'être rendue au plus tard le 30 septembre 2015, afin de faire le point du nombre d'équipes inscrites, et par conséquent, soit confirmer la formule du concours ou établir des modifications (formule et/ou nbre points minimum) afin que cette manifestation puisse se dérouler dans les meilleures conditions.

Je vous rappelle que suite à la décision de l'assemblée statutaire 2010 de l'ACGP, les points de résultats sont acquis uniquement par les joueurs des seules équipes non mitigées en catégorie seniors. Un classement complet est également joint ; vous y trouverez le nombre minimum de points pour pouvoir participer aux Masters, **à savoir 9 points pour les dames et 15 points pour les seniors.**

La formule de l'année passée ayant satisfait la grande majorité d'entre nous, 12 triplettes que ce soit chez les dames ou les seniors en 2 groupes de 6 équipes avec 5 parties minimum au temps seront organisées. Au cas où une dame se retrouvait qualifiée et esseulée dans son club, il est autorisé des équipes mitigées, mais en aucun cas 2 dames du même club se retrouvent mitigées. Le règlement définitif, ainsi que les affiches idoines vous seront envoyés ultérieurement, dès que le nombre d'équipes inscrites sera confirmé et que la formule du concours sera finalisée.

Prix en espèces aux demi-finalistes, que ce soit chez les dames ou les seniors, et cadeau-souvenir à chaque participant. De plus, chaque équipe gagnante lors des parties de qualifications recevra un bon spécifique à chaque tour pour 6 boissons d'une valeur maximale de CHF 18.- pour les seniors et de CHF 12.- pour les dames.

Un repas sera servi au Boulodrome (entrée, émincé de bœuf, dessert) pour le prix de Fr. 15.- ; les repas sont à payer à la Cantonale lors de l'accueil et les boissons sont à payer directement à la buvette.

Nous vous prions de nous retourner l'inscription par courriel de votre/vos équipe(s) pour le mercredi 30 septembre au plus tard en précisant le nombre de repas (accompagnants bienvenus). Inscription gratuite au concours où chaque équipe effectue au moins 5 parties.

Enfin, nous vous prions de signaler à vos membres le concours « **SOUVENIR GEORGES DARBELLAY** » en doublettes, ouvert à tous, en 4 parties minimum, que l'ACGP organise au boulodrome de la Queue d'Arve le samedi 10 octobre 2015, fin des inscriptions 13h45.

Vous priant de faire diligence pour le retour des inscriptions ou m'avertir en cas de non-inscription, et au plaisir de vous accueillir nombreux ce week-end des 10 et 11 octobre 2015, je vous présente, Mesdames et Messieurs les présidents et/ou dirigeants, mes meilleures et plus sincères salutations.

Jean-Pascal PERLER, président de l'ACGP
Lettre valide sans signature